

Coût de la vie

familiales seront à peu près triplées en janvier 1974 pour atteindre en moyenne \$20 par mois. Pour tenir compte des prix plus élevés qui doivent être payés à l'heure actuelle, on demandera toutefois au Parlement de donner son approbation à une augmentation provisoire des allocations familiales et des allocations aux jeunes afin de porter ces allocations à \$12 par mois à compter d'octobre prochain. Les allocations de \$12 ne seront pas imposables.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Quant aux familles les plus défavorisées de la société canadienne, le gouvernement fédéral partage 50 p. 100 du coût de l'assistance sociale versée par les provinces aux familles nécessiteuses. Le gouvernement a dit au mois d'août, et il le répète aujourd'hui, qu'il est prêt à payer 50 p. 100 des frais qu'entraînera le relèvement de ces prestations afin de compenser la hausse des prix. Certaines provinces ont déjà pris des mesures à cette fin, et d'autres se proposent sans aucun doute d'en faire autant sous peu.

[Français]

Ce qui précède constitue des versements de revenus aux Canadiens.

Le gouvernement a également l'intention de prendre d'autres mesures pour réduire le coût des aliments de base, mesures qui contribueront largement, je le crois, à maintenir et même à réduire les prix des denrées alimentaires essentielles.

[Traduction]

Nous terminons des entretiens avec la Commission canadienne du blé et l'office de commercialisation du blé de l'Ontario afin d'abaisser immédiatement le prix du blé vendu aux meuniers et aux autres usagers qui l'utilisent pour la consommation humaine au Canada. La diminution ramènerait le prix environ au même niveau qu'au début d'août et elle se ferait dans le cadre d'un accord portant sur plusieurs années et qui assurerait aux cultivateurs canadiens des prix minimums et maximums garantissant.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Nous voulons donner à la Commission du blé et aux autres producteurs jusqu'à \$1.25 le boisseau de blé consommé par les Canadiens—pain, pâte et tous autres usages—sous forme de subvention à la consommation. Ainsi, une autre augmentation de 5c. par pain inévitable en octobre n'aura pas lieu.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Trudeau: Le gouvernement fédéral désire également alléger le fardeau que représente le coût du lait pour les familles canadiennes. Et il tient en outre à ce que toute mesure qui sera prise profite au consommateur. Le gouvernement est donc disposé à assurer une subvention à la consommation de 5c. par pinte dans les provinces où les organismes de mise en marché consentiront à maintenir ou à réduire le prix du lait pendant au moins un an. En même temps le gouvernement mettra sur pied un programme destiné à réduire d'une somme équivalente le prix du paquet de poudre de lait écrémé. Le gouvernement organisera sans délai des rencontres à ce sujet avec les représentants des provinces.

Pour bien s'assurer que le consommateur bénéficie pleinement de ces mesures, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires sera priée de surveiller de près les effets des programmes de subventions que je viens d'annoncer.

[M. Trudeau.]

[Traduction]

Outre le prix des denrées alimentaires, les Canadiens et le gouvernement s'inquiètent également du prix de l'essence et du mazout. Le monde connaît une vague d'augmentations rapides du prix du pétrole et le Canada n'est pas à l'abri de la situation mondiale. Dans l'Est ontarien, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, le marché dépend entièrement des approvisionnements internationaux de pétrole brut venant principalement du Venezuela, de l'Iran et des États arabes. Le prix du pétrole brut en provenance de ces pays a augmenté de plus de 30 p. 100 l'année dernière.

Dans le reste de l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, régions approvisionnées par la production canadienne, le prix a suivi le mouvement des prix internationaux. Ceci est dû en partie au fait que la moitié de la production canadienne se vend sur les marchés américains devenus très sensibles aux prix étrangers du fait qu'ils s'approvisionnent de plus en plus à l'étranger. La production canadienne de pétrole brut a par conséquent été vendue aux États-Unis aux cours avantageux réalisables et le consommateur canadien a vu la demande américaine augmenter ses prix également.

Les prix des produits pétroliers, y compris l'essence et l'huile de chauffage domestique ont maintenant atteint au Canada un point tel que le gouvernement croit nécessaire d'agir immédiatement afin d'en stabiliser les cours sur les marchés dans l'intérêt des consommateurs et du développement ordonné de l'industrie canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Par conséquent, nous annonçons maintenant les mesures suivantes:

1. L'industrie pétrolière sera invitée à s'abstenir d'effectuer d'autres augmentations des prix touchant les consommateurs canadiens d'ici le 30 janvier 1974. Cette restriction en matière de prix sera applicable à tous les cas sauf si, à la satisfaction du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'augmentation du coût du pétrole brut importé justifie une augmentation du prix au Canada.

2. Le gouvernement a l'intention de mettre au point un mécanisme de contrôle suivant lequel l'augmentation des prix sur le marché américain ne signifiera pas automatiquement une augmentation des prix au Canada.

Des voix: Oh!

M. Trudeau: Une taxe à l'exportation ou une commission nationale de commercialisation du pétrole sont deux mécanismes de contrôle possibles. Des discussions auront lieu dès que possible avec les provinces et l'industrie avant que ne soient proposées des mesures législatives.

3. Le gouvernement consultera également dans un avenir rapproché les provinces et l'industrie au sujet de la prolongation du réseau de pipe-lines de façon à permettre l'acheminement du pétrole canadien jusqu'à Montréal. A une époque où les prix internationaux grimpent rapidement, le pétrole canadien se trouverait ainsi en concurrence avec le pétrole international et il assurerait une plus grande sécurité contre une interruption des approvisionnements internationaux.

● (1630)

Monsieur l'Orateur, dans la conjoncture mondiale actuelle, la tâche la plus urgente du gouvernement est de s'assurer que ceux qui sont le moins capables de se défendre contre les effets de l'inflation seront protégés. Ceci a